Rhapsody est une préparation utilisable en agriculture conventionnelle et biologique, pour le contrôle de nombreuses maladies fongiques.*

***Cf. tableau des usages.**

RHAPSODY®

Conditionnement(s)

Bidon 10 L

Bidon 5 L

Bidon 5 L

Bidon 10 L

Fiche d'identité

Composition :

Classification RAC : BM 02

Formulation : suspension concentrée (concentré fluidifiable)

Numéro AMM : 2180404

Détenteur d'homologation : Bayer SAS 74 rue Gorge de Loup 69009 LYON

Substance Organique : bacillus amyloliquefaciens QST 713
Teneur : 1milliards UFC / g, soit 1.34% (m/m)
Organisme : bactérie
Mode d'action : Action fongistatique et fongitoxique par rupture des hyphes lors du contact à la surface des feuilles avec les champignons phytopathogènes. B. amyloliquefaciens induit une réponse de résistance systémique chez les plantes, indiquée notamment par une production accrue de peroxydase.

Description

Rhapsody est une préparation à base de bactéries (Bacillus amyloliquefaciens QST 713). Ces bactéries et les composés naturels qu'elles produisent lui confèrent une activité fongique à large spectre.

Préparation

Préparation du sol et de la culture

Pour les applications au sol avant plantation, Rhapsody est appliqué par pulvérisation sur un sol de préférence nu et déjà travaillé, avec incorporation superficielle immédiate (5 cm environ). Le sol doit être humide et suffisamment réchauffé.

Préparation de la bouillie

Avant de commencer le remplissage de la cuve pour préparer la bouillie avec Rhapsody , s'assurer qu'elle ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent.
Pour les recommandations de volume de bouillie se référer directement aux recommandations par culture.
Verser Rhapsody dans la cuve du pulvérisateur remplie au moins au tiers, le système d'agitation étant en fonctionnement. Compléter avec la quantité d'eau nécessaire. Attendre quelques minutes la mise en suspension complète du produit avant de réaliser la pulvérisation. L'agitateur doit rester en fonctionnement pendant le trajet et jusqu'à la fin de la pulvérisation afin d'assurer une agitation permanente, nécessaire pour maintenir le produit en suspension. Appliquer la bouillie immédiatement après sa préparation.

Mélanges et compatibilité

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur. Pour connaître le détail pratique de cette mise en oeuvre, il est nécessaire de contacter au préalable le 0 800 25 35 45

Traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Après traitement

Voir en fin de fiche, après le Tableau des usages

Précautions à prendre

Pour le stockage

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur original. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Ne pas stocker le produit dans un local où la température peut dépasser 25°C.
Ne pas utiliser par des personnes fortement immunodéprimées ou sous traitement immunosuppresseur.
- Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Mesures de protections des individus

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée.
Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

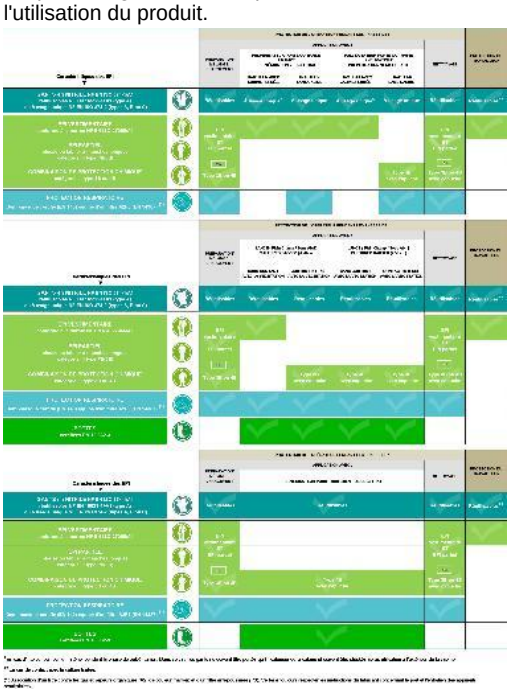

Pour une meilleure visualisation du tableau, veuillez consulter la dernière page.
Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

produits dangereux.

En cas de déversement accidentel

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens. Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

Pour l'emploi

Pendant la préparation de la bouillie et en cours d'application :
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation.
Eviter les rejets dans l'environnement :
Eliminer les fonds de cuve et les eaux de rinçage conformément à la règlementation en vigueur.
Après application :
Nettoyer très soigneusement et rincer le pulvérisateur aussitôt après le traitement.
Immédiatement après application, changer de vêtement et se rincer le visage et les mains à l'eau savonneuse.

- Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.

Pour l'élimination du produit et de l'emballage

- Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.
- Ne pas réutiliser les emballages vides et les éliminer via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve

A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buses...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

AVERTISSEMENT
Toute reproduction totale ou partielle de cette étiquette est interdite.Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage. Ils ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous la responsabilité de l'utilisateur, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces...Le fabricant garantit la qualité du produit vendu dans son emballage d'origine et stocké selon les conditions préconisées, ainsi que sa conformité à l'Autorisation de Mise sur le Marché délivrée par les autorités compétentes françaises. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

Toxicologie

Classement du mélange CLP

EUH401 - Respecter les instructions d utilisation afin d éviter les risques pour la santé humaine et l environnement
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
SPe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de [20] mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sur "kiwi" et de [5] mètres par rapport aux points d'eau pour les autres usages en plein champ et sous abri ouvert au moment du traitement.
Pour les applications sous abri éviter le rejet direct des effluents dans l'environnement.
SPe2 - Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas rejeter les eaux usées des cultures hors sol sous abri directement dans les eaux de surface.

Délai de rentrée
6 heures pour les usages en plein champ et 8 heures pour les applications en milieu fermé

Substance classée sensibilisante
Contient du Bacillus amyloliquefaciens. Peut provoquer des réactions de sensibilisation.
Se reporter impérativement au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre

Mentions obligatoires
SP1 - Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface.
SP1 - Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
SP1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.

Information santé

Premiers soins

Conseils généraux S'éloigner de la zone dangereuse. La victime doit rester allongée en position de repos, la couvrir et la garder au chaud.
Inhalation Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Si les troubles se prolongent , consulter un médecin.
Contact avec la peau Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylèneglycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin. **Ingestion** Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche.

En cas de perte de la Fiche de données de sécurité, celle-ci peut vous être à nouveau fournie sur simple appel au 0 800 25 35 45 ou être consultée sur les sites internet : https://agro.bayer.fr/ et www.quickfds.com .
En cas d'urgence, appeler le 15 ou le centre antipoison le plus proche puis signalez vos symptômes au réseau "Phyt'attitude" n° vert 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Transport et Stockage

Point gélif : 5°C

Température maximum : 25°C

N°ONU : - -

Classes de danger

Danger principal	Danger secondaire	Danger tertiaire
- - non concerné par un classement	-	-

Tableau des usages et doses autorisées

RHAPSODY®

Culture	Cibles / Usages	Dose maximale d'emploi	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Vigne	Pourriture grise	4 l/ha	stade BBCH 60 à BBCH 89	3	1a
Culture	Cibles / Usages	Dose maximale d'emploi	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Betterave industrielle	Cercosporiose	4 l/ha	stade BBCH 31 à BBCH 90	3	1a
Colza	Sclérotiniose	2 l/ha	stade BBCH 60 à BBCH 69	3	1a
Féverole	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Lupin	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Pois fourrager	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Pois protéagineux d'hiver	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Pois protéagineux de printemps	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Pomme de terre	Rhizoctone	5 l/ha	BBCH 00	NC	1a
Tabac	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 12 à BBCH 69	NC	1a
Culture	Cibles / Usages	Dose maximale d'emploi	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Artichaut - plein champs	Bactérioses	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 89	3	1a
Aubergine - plein champ ou sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose, Bactérioses à pseudomonas, Bactérioses à xanthomonas	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 89	1	1a
Aubergine - plein champ ou sous abri	Fusarioses	10 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13		1a
Carotte - plein champ	Pythium	10 l/ha	BBCH 00	NC	1a
Céleri rave - plein	Pythium	10 l/ha	BBCH 00	NC	1a

RHAPSODY®

Culture	Cibles / Usages	Dose maximale d'emploi	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
champ					
Champignons de couche - sous abri	Traitement des substrats et des terreaux	0.4 l/t			
Concombre - sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 89	1	
Concombre - plein champ ou sous abri	Fusarioses	10 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13		1a
Cornichon - sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 89	1	
Courgette - plein champ ou sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 89	1	1a
Courgette - plein champ ou sous abri	Fusarioses	10 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13		1a
Fraisier - plein champ ou sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 55 à BBCH 89	1	1a
Haricots non écossés frais - plein champ	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Haricots écossés frais - plein champs	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Haricot sec - plein champ	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Laitue - plein champ ou sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 49	1	1a
Laitue plein champ	Sclérotiniose, Rhizoctone	5 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13	NC	1a
Lentille sèche - plein champs	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Mâche - plein champ ou sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 49	1	1a
Mâche plein champ	Sclérotiniose, Rhizoctone	5 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13	NC	1a
Mâche - plein champ ou sous abri	Pythium	5 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13		1a
Mâche - plein champ ou sous abri	Maladies des tâches brunes, Phoma	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 49	1	1a
Melon - plein champ ou sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 89	1	1a
Melon - plein	Fusarioses	10 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH	NC	1a

Culture	Cibles / Usages	Dose maximale d'emploi	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
champ ou sous abri			13		
Panais- plein champ	Pythium	10 l/ha	BBCH 00	NC	1a
Pastèque - plein champ ou sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 89	1	1a
Pastèque - plein champ ou sous abri	Fusarioses	10 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13	NC	1a
Persil à grosse racine - plein champ	Pythium	10 l/ha	BBCH 00		1a
Piment - plein champ ou sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose, Bactérioses à pseudomonas, Bactérioses à xanthomonas	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 89	1	1a
Piment - sous abri	Fusarioses	10 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13		
Pois non écossé frais - plein champ	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires (PPAMC) - plein champ ou sous abri	Maladies diverses, Bactérioses	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 89	3	1a
Pois chiche - plein champ	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Pois sec - plein champ	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Pois écossés frais - plein champ	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1a
Poivron - plein champ ou sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose, Bactérioses à pseudomonas, Bactérioses à xanthomonas	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 89	1	1a
Poivron - sous abri	Fusarioses	10 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13		
Raifort - plein champ	Pythium	10 l/ha	BBCH 00		1a
Roquette - plein champ ou sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 49	1	1a
Roquette plein champ	Sclérotiniose, Rhizoctone	5 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13		1a
Scarole, frisée -	Pourriture grise, Sclérotiniose	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH	1	1a

RHAPSODY®

Culture	Cibles / Usages	Dose maximale d'emploi	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
plein champ ou sous abri			49		
Scarole, frisée - plein champ	Sclérotiniose, Rhizoctone	5 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13		1a
Salsifi / scorsonère - plein champ	Pythium	10 l/ha	BBCH 00		1a
Tomate- plein champ ou sous abri	Pourriture grise, Sclérotiniose, Bactérioses à pseudomonas, Bactérioses à xanthomonas	8 l/ha	stade BBCH 13 à BBCH 89	1	1a
Tomate- plein champ ou sous abri	Fusarioses	10 l/ha	stade BBCH 00 à BBCH 13		1a
Topinambour - plein champ	Pythium	10 l/ha	BBCH 00		1a

Culture	Cibles / Usages	Dose maximale d'emploi	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Arbres et arbustes	Oïdiums	5 l/ha	stade BBCH 11 à BBCH 85	NC	1a
Cultures florales et plantes vertes	Oïdiums	5 l/ha	stade BBCH 11 à BBCH 85	NC	1a
Rosier	Oïdiums	5 l/ha	stade BBCH 11 à BBCH 85	NC	1a

Culture	Cibles / Usages	Dose maximale d'emploi	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Abricotier	Monilioses, Bactérioses à xanthomonas	8 l/ha	stade BBCH 57 à BBCH 89	3	1a
Amandier	Monilioses, Bactérioses	8 l/ha	stade BBCH 57 à BBCH 89	3	1a
Cassissier	Oïdiums, Pourriture grise	8 l/ha	stade BBCH 53 à BBCH 95	1	1a
Cerisier	Monilioses, Bactérioses à xanthomonas	8 l/ha	stade BBCH 57 à BBCH 89	3	1a
Framboisier et autres rubus	Oïdiums, Pourriture grise	8 l/ha	stade BBCH 53 à BBCH 95	1	1a

Culture	Cibles / Usages	Dose maximale d'emploi	Spécifications d'usage / Stade d'application	DAR en jours ou BBCH max ou NC (Non Concerné)	Précautions* Réglementaires (voir légendes)
Kiwi	Bactérioses	8 l/ha	stade BBCH 07 à BBCH 89	1	1b
Kiwi	Maladies de conservation	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	1	1b
Nectarinier	Monilioses, Bactérioses à xanthomonas	8 l/ha	stade BBCH 57 à BBCH 89	3	1a
Noyer	Bactérioses	8 l/ha	stade BBCH 07 à BBCH 75	3	1a
Olivier	Bactérioses, Maladie de l'oeil de paon, Anthracnose	8 l/ha	stade BBCH 15 à BBCH 89	3	1a
Pêcher	Monilioses, Bactérioses à xanthomonas	8 l/ha	stade BBCH 57 à BBCH 89	3	1a
Poirier	Feu bactérien, Stemphylium	8 l/ha	stade BBCH 57 à BBCH 79	3	1a
Pommier	Feu bactérien	8 l/ha	stade BBCH 57 à BBCH 79	3	1a
Prunier	Monilioses, Bactérioses à xanthomonas	8 l/ha	stade BBCH 57 à BBCH 89	3	1a

En l'absence de précision dans les spécifications d'usages, l'usage est autorisé en plein champ et sous-abri. Pour les usages dont l'autorisation a été accordée dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n°1107/2009 (extension des autorisations de mise en marché pour les utilisations mineures): artichaut, mâche, cassissier, champignon, framboisier, amandier et noyer, PPAMC, tabac,l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque d'efficacité. Au regard des données à sa disposition, Bayer SAS décline toute responsabilité sur ces éventuels risques.Avant tout emploi du produit, il appartient à l'utilisateur de s'assurer de son efficacité ou de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture.

***En l'absence de mention spécifique dans la colonne « Précautions réglementaires » concernant les abeilles et autres pollinisateurs ou la distance de sécurité pour la protection des personnes présentes et des résidents, respecter la réglementation en vigueur.**
Limites maximales en résidus de substances actives : se reporter aux LMR en vigueur au niveau de l'Union Européenne et consultables à l'adresse :https://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database/start/screen/mrls
Bayer SAS décline toute responsabilité concernant l'utilisation de ce produit sur des cultures et cibles permises par extrapolation telle que prévue par l'arrêté du 26 mars 2014 et ses arrêtés modificatifs. Pour toute utilisation liée à ces arrêtés, veuillez contacter Bayer Service Infos au préalable au 0 800 25 35 45

1. Organismes aquatiques
1a. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
1b. . Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

Traitement

Dose(s) préconisée(s)

Toutes cultures:
Adapter la taille des filtres en fonction du calibre des buses. Une filtration d'au moins 50 mesh entre la pompe et la buse est préconisée (filtre de refoulement et/ou filtre de tronçon, et ou filtre de buse). Ne pas utiliser des filtres de buse supérieurs à 80 mesh, risque de colmatage.
Sur les cultures légumières, la dose préconisée pour un usage donné correspond à la dose homologuée sur cet usage.
En arboriculture, la dose préconisée est par défaut de 8 l/ha. Sur moniliose des fruits à noyau, la dose de Rhapsody pourra être abaissée à 4 l/ha dans le cadre d'un programme avec des solutions conventionnelles, mais restera à 8L/Ha en agriculture biologique.
Sur colza, la dose préconisée sera de 2 l/ha, ce qui correspond à la dose homologuée.
En vigne, Rhapsody pourra être utilisé seul à la dose de 4l/ha ou en association, en mélange avec Teldor ou Lazulie. Dans ce cas les doses préconisées seront de 4 l/ha de Rhapsody + 1kg/ha de Teldor ou Lazulie ou 3 l/ha de Rhapsody + 1,2 kg/ha de Teldor ou Lazulie. L'association apportant 1,2 kg/ha de Teldor ou Lazulie sera à privilégier dans les parcelles à forte pression botrytis.
En pomme de terre, Rhapsody pourra être utilisé seul à la dose homologuée de 5 l/ha dans le cas d'une pression modérée de rhizoctone du sol (en tenant compte de l'historique de la parcelle et des préconisations régionales). Rhapsody pourra aussi être utilisé en association avec un produit conventionnel homologué sur l'usage visé.
En betterave sucrière, Rhapsody pourra être utilisé seul à la dose préconisée de 2 l/ha ou en association également à la dose préconisée de 2 l/ha avec un produit

conventionnel ou autre produit de contact à base de cuivre à leur dose d'homologation respective.

Conditions de traitement (époque, stade, seuil d'intervention)

Recommandations générales d'emploi : En application foliaire, l'efficacité de Rhapsody est essentiellement liée aux composés antifongiques et antibactériens présents dans la formulation ayant été naturellement sécrétés par *Bacillus amyloliquefaciens* souche QST 713. Les conditions de température et d'hygrométrie influent peu sur l'efficacité produit. Cependant, des températures basses proches de 5°C peuvent réduire l'activité des principes actifs.
Rhapsody est un produit de contact et donc sensible au lessivage. En cas de pluies lessivantes ou de cumul> 20mm il conviendra de renouveler le traitement.
En application racinaire (au sol), l'efficacité est due à la multiplication des bactéries autour des racines, mais également via les composés fongicides et bactéricides sécrétés par les bactéries. Son efficacité peut ainsi être influencée par les facteurs extérieurs (température, humidité, type de sol).
De ces paramètres découlent une variabilité d'efficacité dont Bayer ne peut être tenu responsable.
Rhapsody peut être appliqué seul, en association et/ou en alternance avec d'autres fongicides en ayant pris soin au préalable d'intégrer tous les moyens agronomiques disponibles (prophylaxie, prise en compte des recommandations techniques locales tel le BSV). Pour sécuriser son efficacité, il est préconisé d'employer Rhapsody en programme avec d'autres spé-cialités fongicides ou bactéricides.
La pulvérisation doit permettre une répartition homogène sur la végétation.

Arboriculture: Rhapsody devra être intégré dans un programme de traitement en complément et/ou en alternance avec d'autres spécialités fongicides ou bactéricides en fonction de la cible visée. L'intervalle entre 2 applications de Rhapsody sera de 7 jours maximum, sans dépasser 6 applications / an sur la culture et en respectant un DAR de 3 jours. De plus, l'utilisateur devra consulter les bulletins de santé du végétal et/ou les avertissements agricoles régionaux afin de connaitre l'évolution de la maladie et ainsi optimiser le positionnement de Rhapsody.
Le volume de bouillie sera au minimum de 250l/ha**.**
Fruits à noyau:
Monilioses des fleurs et rameaux: Rhapsody s'utilise en préventif des épisodes pluvieux, à partir du début de la floraison jusqu'à la chute des pétales.
Monilioses des fruits: en arboriculture conventionnelle, Rhapsody s'utilise à la dose de 8L/Ha. La dose pourra être abaissée à 4L/Ha uniquement s'il est utilisé en programme avec des solutions performantes telles que Luna Expérience. Son positionnement se fera dans le dernier mois avant récolte en anticipant des périodes pluvieuses ou humides. En agriculture biologique, Rhapsody s'utilise à dose de 8L/Ha, en anticipant des périodes pluvieuses ou humides.
Bactérioses: Rhapsody s'utilise à partir du début de la floraison, en préventif des périodes de contaminations.
Fruits à pépins :
Feu bactérien (pommier, poirier et cultures rattachées) : Rhapsody s'utilise préventivement à partir du début de la floraison et devra être renouvelé aussi souvent que nécessaire afin de protéger les fleurs écloses lorsque les conditions sont favorables à l'infestation. Après la chute des pétales, si la pression bactérienne reste élevée, il sera important de poursuivre les applications.
Stemphyliose (uniquement poirier): Rhapsody s'utilise dès le début de risque après la floraison et jusqu'à la récolte, en respectant un DAR de 3 jours.
Noyer : Bactériose: Rhapsody s'utilise en préventif des épisodes de contamination, en alternance avec d'autres produits bactéricides.
Petits fruits (cassissier, framboisier et cultures rattachées) : Rhapsody s'utilise préventivement dans le cadre d'un programme sur oïdium et/ou pourriture grise avec un intervalle de 7 jours maximum entre 2 applications et DAR de 1 jour.
Le volume de bouillie sera de minimum 250l/ha.

Pomme de terre:
Pour lutter contre le rhizoctone provenant du sol, l'application par pulvérisation au sol a lieu dans la raie de plantation à la dépose des plants avant recouvrement par la terre et le buttage définitif. Si le produit est appliqué seul en condition de pression modérée du rhizoctone du sol la dose est de **5 L/ha**. Rhapsody pourra être aussi appliqué en association avec un produit conventionnel sur l'usage visé. Le volume de bouillie sera au minimum de 200 à 300 L/ha.
Cultures légumières:
Sur les cultures basses comme laitue, carotte ou fraisier cultivées en sol, le volume de bouillie sera au minimum de 200 à 300 L/ha.
Sur les cultures hautes comme tomate, concombre, poivron ou fraisier hors sol cultivées sous abri, le volume de bouillie sera au minimum de 500 L/ha.
- Traitement de sol
Carotte:
Pour lutter contre le cavity spot dû à une attaque de *Pythium* dont *Pythium violae* est la principale espèce, l'application par pulvérisation au sol avec incorporation superficielle à la dose de **10 L/ha** se fait avant le semis de la culture.
Pour lutter contre les fusarioses: en plein champ et sous abri (tomate, melon, concombre et les cultures rattachées comme aubergine, pastèque et courgette) et **sous abri uniquement** (poivron et la culture rattachée comme le piment), l'application par pulvérisation se fait au sol avec incorporation superficielle à la dose de **10 L/ha** avant la plantation de la culture. Cette application peut aussi être réalisée jusqu'au stade 3 feuilles de la culture donc en post plantation. Il est alors conseillé de pratiquer une irrigation d'environ 5 mm pour favoriser la pénétration du produit.
Pour lutter contre le sclérotinia et le rhizoctone en plein champ uniquement (laitue et cultures rattachées comme chicorée frisée, chicorée scarole, mâche, roquette et autres salades), l'application au sol par pulvérisation se fait au sol avec incorporation superficielle à la dose de **5 L/ha** avant la plantation de la culture. Cette application peut aussi être réalisée jusqu'au stade 3 feuilles de la culture donc en post plantation. Il est alors conseillé de pratiquer une irrigation d'environ 5 mm pour favoriser la pénétration du produit.
Pour lutter contre les champignons (pythiacées) sur mâche sous abris et sous serre (mâche uniquement), l'application doit être positionnée en préventif avant le stade 4 feuilles. Une seule application à 5L/ha est autorisée pour cet usage. Positionner l'application sur sol frais après l'irrigation de la parcelle semée.
- Traitement des parties aériennes
L'efficacité de Rhapsody peut être améliorée en association avec un adjuvant.
Pour lutter contre la pourriture grise (*Botrytis cinerea*) en plein champ et sous abri (tomate et culture rattachée comme l'aubergine, le fraisier, la laitue et cultures rattachées comme chicorée frisée, chicorée scarole, mâche, roquette et autres salades), sous abri uniquement (concombre et cultures rattachées comme cornichon, courgette et autres cucurbitacées à peau comestible) et en plein champ uniquement (courgette), les applications foliaires à la dose de 8 L/ha doivent débuter en préventif avant l'apparition du risque avec un maximum de 6 applications à 5 jours d'intervalle minimum avec un DAR de 1 jour.

Pour lutter contre les bactérioses en plein champ et sous abri (tomate et culture rattachée comme l'aubergine) et en plein champ uniquement (artichaut et culture rattachée comme le cardon), les applications foliaires doivent se faire à la dose de 8 L/ha avec aximum de 6 applications à 5 jours d'intervalle minimum avec un DAR de 1 jour.
Pour lutter contre les maladies des taches brunes (phoma) sur mâche sous abris ou de plein champ (mâche uniquement), les applications foliaires doivent démarrer au stade 4 feuilles à la dose de 8L/ha, avec un maximum de 6 applications à 5 jours d'intervalle minimum jusqu'au stade de récolte (BBCH49) avec un DAR de 1 jour.
Pour lutter contre le sclérotinia en plein champ et sous abri (fraisier,laitue et cultures rattachées comme chicorée frisée, chicorée scarole, mâche, roquette et autres salades) **et sous abri uniquement** (concombre et cultures rattachées comme cornichon, courgette et autres cucurbitacées à peau comestible) les

applications foliaires à la dose de **8 L/ha** doivent débuter en préventif avant l'apparition du risque avec un maximum de 6 applications à 5 jours d'intervalle minimum avec un DAR de 1 jour.
Pour lutter contre le sclérotinia et le botrytis en plein champ (haricots et pois non écossés et écossés frais, légumineuses potagères sèches dont fèves, haricots, pois, pois chiche et lentilles) les applications foliaires à la dose de **8 L/ha** doivent débuter en préventif avant l'apparition du risque avec un maximum de 6 applications à 5 jours d'intervalle minimum avec un DAR de 1 jour.
Betterave:
Pour lutter contre la cercosporiose, les applications foliaires doivent démarrer en préventif, juste avant l'apparition des 1 ères tâches, soit 5-8 jours avant le seuil de 5% de fréquence de plantes atteintes. Consultez les avis de traitements de l'ITB et des sucreries. Avec un maximum de 4 traitements et une dose maximale de 4 l/ha par passage. La dose préconisée est de 2 l/ha par application.
Colza:
L'application foliaire doit se faire en préventif à la dose de 2 L/ha avec un maximum de 2 applications à 5 jours d'intervalle. Rhapsody s'emploie entre les stades BBCH 60 et 69, soit du stade premières fleurs ouvertes à fin floraison.
Rhapsody est un produit de contact, une bonne qualité de pulvérisation permet une répartition homogène sur la végétation. Le volume de bouillie sera compris entre 100 et 400 l/ha.

Champignons de couche:
Rhapsody doit être mélangé au substrat de culture. L'application est réalisée par pulvérisation dans la masse du produit de supplémentation. Pour 100 kg de compost, la dose préconisée est de 40mL de Rhapsody à diluer dans 275 mL d'eau et à pulvériser sur environ 800g de supplémentation. Ce dernier devra être mélangé de façon aussi homogène que possible au substrat. Pour éviter tout colmatage, il est important d'utiliser un filtre de buse avec un maillage de 50 mesh/ 300 microns (filtre rouge).
Pour plus d'informations, contacter le Centre Technique du Champignon (tel: 02.41.50.98.39).
PPAMC:
Pour lutter contre les maladies fongiques et les bactérioses en plein champ et sous abri, les applications foliaires à la dose de **8 L/ha** doivent débuter en préventif avant l'apparition du risque avec un maximum de 6 applications à 5 jours d'intervalle minimum avec un DAR de 3 jours.
Avant l'utilisation de Rhapsody sur les plantes à parfum, aromatiques et médicinales, il est impératif de contacter l'Institut Technique Interprofessionnel des Plantes à Parfum, Médicinales et Aromatiques (ITEIPMAI, tél : 02-41-30-30-79) pour préciser les conditions d'utilisation
Tabac:
Pour lutter contre le botrytis et le sclérotinia au champ, les applications foliaires à la dose de **8 L/ha** doivent débuter en préventif avant l'apparition du risque avec un maximum de 6 applications à 5 jours d'intervalle minimum.
Vigne:
Rhapsody sera utilisé au plus près de la période de risque botrytis déterminée par le bulletin de santé du végétal ou un outil d'aide à la décision. La pulvérisation doit permettre une répartition homogène sur la végétation. Assurer une bonne couverture des grappes et de la végétation proche.
Le volume de bouillie ne doit pas être inférieur à 200l d'eau/ha. Le débit et les jets doivent être soigneusement vérifiés pour permettre une bonne répartition de la bouillie. Les conditions météos (température, hygrométrie, précipitations) , les méthodes de prophylaxie utilisées, la nature des traitements effectués à la chute des capuchons et/ou à fermeture de la grappe, l'utilisation du produit en préventif ou sur maladie déclarée, peuvent impacter l'efficacité. En conséquence, l'efficacité des traitements s'avère par nature irrégulière. L'utilisation de Rhapsody en programme avec d'autres fongicides est à privilégier afin de sécuriser l'efficacité du programme de protection.

Attention : en cas de recours à des techniques culturales nouvellement mises en oeuvre par l'utilisateur ou présentant une quelconque spécificité, l'utilisateur doit en informer son fournisseur avant toute utilisation du produit, afin que ce dernier puisse en vérifier la faisabilité avec le fabricant du produit.

Programme de traitement

Arboriculture:
Rhapsody ne devra pas être utilisé comme solution unique, mais comme solution utilisable préventivement dans un programme conventionnel ou biologique.
Fruits à noyau: Rhapsody est préconisé sur monilioses des fruits en programme avec Luna Expérience. Dans ce cadre, Luna Expérience sera appliqué 21 à 14 jours avant récolte. Rhapsody viendra en relais dans les 2 semaines avant récolte. 1 à 3 interventions seront envisageables en fonction de la météo et du risque moniliose.
Fruits à pépins : Rhapsody est préconisé sur feu bactérien en programme avec Aliette Flash. Dans ce cadre, Aliette Flash sera appliqué avant et après fleur. Rhapsody sera préférentiellement utilisé à la floraison du fait de sa très bonne sélectivité à ce stade. 2 à 4 interventions seront envisageables en fonction de la durée de la floraison, de la météo et du risque feu bactérien
Pour les cultures légumières en applications foliaires, les premières applications doivent être réalisées en préventif à une cadence adaptée selon de risque de maladie avec un intervalle minimum de 5 jours.
Rhapsody s'intègre parfaitement dans des programmes classiques de traitement.
En betterave sucrière, Rhapsody sera utilisé en cas de pression modérée de cercosporiose et dans le cadre d'un programme en complément de solutions conventionnelles classiques.
Rhapsody pourra être positionné:
- en préventif 5-8 jours avant le seuil cercosporiose de 5 % (fréquence de plantes atteintes)
- en mélange avec un produit de contact à base de cuivre ou un produit conventionnel à leur dose d'homologation respective
- en relais 10-14 jours après un traitement conventionnel

Classification FRAC

BM 02 - Action fongistatique et fongitoxique par rupture des hyphes lors du contact à la surface des feuilles avec les champignons phytopathogènes. B. amyloliquefaciens induit une réponse de résistance systémique chez les plantes, indiquée notamment par une production accrue de peroxydase.

Application (matériel, pression)

Toutes cultures:
Adapter la taille des filtres en fonction du calibre des buses. Une filtration d'au moins 50 mesh entre la pompe et la buse est préconisée (filtre de refoulement et/ou filtre de tronçon, et ou filtre de buse). Ne pas utiliser des filtres de buse supérieurs à 80 mesh, risque de colmatage.
La pulvérisation doit permettre une répartition homogène sur la végétation.

Après traitement

Cultures suivantes dans la rotation

Pas de restriction.

Cultures de remplacement

Pas de restriction.

Mesures de protections des individus

RHAPSODY®

Caractéristiques des EPI ▼	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :						PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :				NETTOYAGE	
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRAÎNÉ À RAMPE **PULVÉRISATION VERS LE BAS**		**PULVÉRISATEUR** PORTÉ OU TRAÎNÉ PNEUMATIQUE **PULVÉRISATION VERS LE HAUT**			
		TRACTEUR **AVEC CABINE FERMÉE**	TRACTEUR **SANS CABINE**	TRACTEUR **AVEC CABINE FERMÉE**	TRACTEUR **SANS CABINE**		
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	À usage unique*	À usage unique	À usage unique*	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables**
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire ET EPI partiel					EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3B)							
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3B ou 4B	OU Type 3B ou 4B				Type 4B avec capuche	OU Type 3B ou 4B avec capuche	
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) (1)							

Caractéristiques des EPI ▼	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :						PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :				NETTOYAGE	
		LANCE (Plein Champ / Sous Abri) CULTURES BASSES (< 50 cm)		**LANCE (Plein Champ / Sous Abri) CULTURES HAUTES (> 50 cm)**			
		SANS CONTACT AVEC LA VÉGÉTATION	**CONTACT INTENSE** AVEC LA VÉGÉTATION	**SANS CONTACT** AVEC LA VÉGÉTATION	**CONTACT INTENSE** AVEC LA VÉGÉTATION		
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables**
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire ET EPI partiel					EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3B)							
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3B ou 4B	OU Type 3B ou 4B		Type 3B avec capuche	Type 4B avec capuche	Type 3B avec capuche	OU Type 3B ou 4B avec capuche	
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) (1)							
BOTTES certifiées EN 13 832-3							

Caractéristiques des EPI ▼	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :			PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	PRÉPARATION/ MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :	NETTOYAGE	
		PULVERISATEUR POUR TRAITEMENT DE SUBSTRAT		
GANTS en NITRILE NF EN ISO 374-1/A1 réutilisables NF EN 16523-1+A1 (type A) ou à usage unique NF EN ISO 374-2 (types A, B ou C)	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables	Réutilisables**
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1	EPI vestimentaire ET EPI partiel		EPI vestimentaire ET EPI partiel	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3B)				
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 3B ou 4B	OU Type 3B ou 4B	Type 4B avec capuche	OU Type 3B ou 4B avec capuche	
PROTECTION RESPIRATOIRE Demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre A2P3 (EN 14387) (1)				
BOTTES certifiées EN 13 832-3				

*En cas d'intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

**En cas de contact avec la culture traitée.

(1) Association d'un filtre contre les gaz et vapeurs organiques (A2, de couleur marron) et d'un filtre anti-poussière (P3). Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

RHAPSODY®

Mentions légales

Rhapsody® ¤ 1 milliards UFC / g bacillus amyloliquefaciens QST 713 ¤ AMM n°2180404 ¤ Détenteur d'homologation : Bayer SAS ¤ ® Marque déposée Bayer

¤ EUH401 - Respecter les instructions d utilisation afin d éviter les risques pour la santé humaine et l environnement

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur https://agro.bayer.fr - Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45.

Octobre 2026 - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service Infos au N° Vert 0 800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Version actualisée des fiches produits toujours disponible également sur : www.bayer-agri.fr

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels)